

**TABLEAU DE CORRESPONDANCE
JOURNEES DE BRULAGE 2015 - 2016 PHASE 1**

<u>Journées sous SPID</u>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
JOURNEES PRO A - PRO B	1 8-sept.	2 13-sept.	3 Exempt	4 13-oct.	5 25-oct.	6 8-nov.	7 24-nov.	8 8-déc.	9 15-déc.	10 20-déc.
JOURNEES Nationale, Régionales, Départementales	Exempt	1	2	3	4	5	6	7	Exempt	Exempt
NAT 1-2-3		19-sept.	3-oct.	17-oct.	7-nov.	14-nov.	28-nov.	12-déc.		
PRENAT		19-sept.	3-oct.	17-oct.	7-nov.	14-nov.	28-nov.	12-déc.		
REG		20-sept.	4-oct.	18-oct.	8-nov.	15-nov.	29-nov.	13-déc.		
21		19-sept.	3-oct.	17-oct.	7-nov.	14-nov.	28-nov.	12-déc.		
58		19-sept.	3-oct.	17-oct.	7-nov.	14-nov.	28-nov.	12-déc.		
71		19-sept.	3-oct.	17-oct.	7-nov.	14-nov.	28-nov.	12-déc.		
89		19-sept.	3-oct.	17-oct.	7-nov.	14-nov.	28-nov.	12-déc.		

**TABLEAU DE CORRESPONDANCE
JOURNEES DE BRULAGE 2015 - 2016 PHASE 2**

<u>Journées sous SPID</u>	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
JOURNEES PRO A - PRO B		10	11	12	13		14	15		16	17	18	19 Barr.
	Exempt	24-janv.	2-févr.	9-févr.	15-mars	Exempt	20-mars	19-avr	Exempt	03-mai	17-mai	23-mai	31-mai
JOURNEES Nationale, Régionales, Départementales	1	2	3	4	Exempt	5	6	Exempt	7	Titres N1-N2-N3 1 ^o rencontre	Titres N1-N2-N3 2 ^o rencontre	Titres N1-N2-N3 3 ^o rencontre	Exempt
NAT 1-2-3	16-janv	30-janv	13-févr	27-févr		12-mars	02-avr		30-avr.	21-22- mai			
PRENAT	16-janv	30-janv	13-févr	27-févr		12-mars	02-avr		30-avr.				
REG	17-janv	31-janv	14-févr	28-févr		13-mars	03-avr		1-mai				
21	16-janv	30-janv	13-févr	27-févr		12-mars	02-avr		30-avr.	Titres D2-D3-D4-29-mai			
58	16-janv	30-janv	13-févr	27-févr		12-mars	02-avr		30-avr.				
71	16-janv	30-janv	13-févr	27-févr		12-mars	02-avr		30-avr.				
89	16-janv	30-janv	13-févr	27-févr		12-mars	02-avr		30-avr.				

Article II.112.1 – paragraphes 5 et 6

« Dans le cas d'une formule de championnat par équipes à trois ou quatre joueurs, lors de la 2ème journée, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1ère journée dans une équipe de numéro inférieur.

« Dans le cas d'une formule de championnat par équipes à cinq ou six joueurs, lors de la 2ème journée, une équipe ne peut pas comporter plus de deux joueurs ayant disputé la 1ère journée dans une équipe de numéro inférieur. »